

# 3ème

## Prépa Métiers

(anciennement  
prépa pro)

- Vous avez une idée du métier que vous souhaitez faire mais vous ne savez pas comment y arriver
- Vous voulez faire un travail « manuel » mais vous ne savez pas lequel !
- Vous voulez faire des études courtes mais vous hésitez encore...



1 boulevard Joliot Curie  
11000 Carcassonne  
Téléphone : 04 68 47 82 66  
Télécopie : 04 68 25 05 61  
[www.lyceejulesfil.fr](http://www.lyceejulesfil.fr)



### Admission :

**L'admission dans cette classe requiert l'accord des parents et l'adhésion personnelle de l'élève. Une commission procède à l'examen et à la sélection des dossiers.**

### Stages :

**4 semaines de stage dans les lieux de leurs choix réparties sur l'année permettent aux élèves de construire leur parcours professionnel.**

**Le module de découverte professionnelle (3 heures hebdomadaires) concerne plus particulièrement un public d'élèves volontaires est prêt à se mobiliser autour d'un projet de poursuite de formation professionnelle à l'issue de la classe de troisième. Cette poursuite pouvant être :**

- une seconde pour les meilleurs dossiers ;
- une seconde Bac professionnel ;
- une première année de CAP.

# 3ème PREPA METIERS

### L'admission :

- Après une quatrième de collège et sur dossier.

### La formation :

Classe de troisième	Horaire élève
<b>Enseignements obligatoires</b>	
Français	4 h 30
Mathématiques	4 h
LV1	4 h
Histoire-géographie- éducation civique	3 h
Sciences et Technologies	4 h
Enseignements artistiques : -Arts appliqués	1 h 30
Éducation physique et sportive	3 h
Découverte professionnelle	6 h
Heures de vie de classe	10 heures (sur l'année)

La classe de PREPA PRO permet de concilier les exigences des contenus et des connaissances de la classe de troisième avec la construction d'un projet d'orientation qui prend appui sur des champs professionnels variés à la fois industriel(s) et tertiaire(s).

L'élève prépare le diplôme national du brevet (DNB) série technologique. A ce titre, il poursuit l'acquisition de compétences qui lui permettront d'obtenir l'attestation du brevet informatique et internet (B2i) et celle du niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues vivantes.